

# Le Combat Social FO49

MENSUEL D'INFORMATION DE L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT-FORCE OUVRIÈRE DE MAINE ET LOIRE

NUMÉRO 10 – 2011 (OCTOBRE 2011)

## Sommaire

- 2 **L'éditorial de Daniel Juret**
- 3 et 4 **Comité Confédéral National de FO** : éditorial de JC Mailly et extraits de la résolution
- 5 **Assemblée générale de l'Union Syndicale des Métaux du 49**
- 6 **L'Union Départementale des Retraités FO s'adresse aux députés et sénateurs du Maine et Loire**
- 7 **Commerce alimentaire : FO à l'initiative contre l'ouverture des grandes surfaces le dimanche**
- 8, 9 et 10 **Élections dans la Fonction Publique** : Force Ouvrière progresse partout !
- 11 **Conférence de presse de l'UD** : présentation à la presse du « Livre Noir de la RGPP »
- 12 **Affichette**  
Agendas de la Confédération

LE COMBAT SOCIAL FO49

Journal tiré à l'Union Départementale C.G.T. Force Ouvrière de Maine et Loire

14, place Louis Imbach  
49100 ANGERS  
Tel : 02 41 25 49 60  
Fax 02 41 25 49 61

E-mail : [udfo49@force-ouvriere.fr](mailto:udfo49@force-ouvriere.fr)  
site : <http://www.fo49.fr>

Inscrit à la CPPAP n° 0715S07442

Directeur de publication :  
Daniel JURET

Jean-Claude Mailly aux 1200 militants FO réunis au meeting interdépartemental du 13 septembre à Nantes

## Combattre toute austérité, qu'elle soit de droite, de gauche ou syndicale !



Images du meeting du 13 septembre



## L'éditorial

de Daniel Juret, Secrétaire Général de l'UD cgt-FO de Maine et Loire

### Résistance ouvrière

Comme en Grèce, cette spirale conduit à la récession, au chômage, à la réduction des salaires, au démantèlement des droits collectifs et la responsabilité du syndicalisme est d'organiser la résistance pour arrêter cette machine infernale.

C'est ce que notre Confédération a commencé à faire en précisant les revendications, en refusant l'accompagnement des contre-réformes, en rejetant les gesticulations qui ne peuvent conduire qu'à l'impasse et au découragement.

Naturellement, la presse aux ordres, les politologues et tous les « intéressés » n'ont pas manqué de stigmatiser la « stratégie d'isolement » de notre organisation, participant ainsi de la pression pour nous intégrer dans l'intersyndicale de l'accompagnement !

Face à cette situation, notre Comité Confédéral National des 13 et 14 Octobre, à l'unanimité, « rappelle qu'en 2010, consciente que les seules manifestations ne permettaient pas de faire échec à la

contre-réforme des retraites, la CGT FORCE OUVRIERE avait proposé d'appeler à une journée de grève « franche » avec assemblée générale dans les entreprises pour décider de la suite de l'action. Le CCN considère que compte tenu de l'ampleur des agressions et des menaces qui pèsent contre les conquêtes sociales, le recours à la grève demeure d'actualité. C'est pourquoi, le CCN donne mandat au bureau confédéral et la CE confédérale, afin de prendre toutes initiatives qu'imposerait la situation. »

Cette orientation, claire, a d'ailleurs été bien comprise par les fonctionnaires et agents publics qui viennent de conforter FO dans tous les secteurs lors des élections professionnelles les 18 et 20 Octobre.

Alors oui, dans cette situation, il faut prolonger ce vote, dans tous les secteurs professionnels du privé comme du public par une campagne d'adhésion à Force Ouvrière.

Angers, le 24 Octobre 2011

**A** lors que les gouvernements, subsidiaires de la troïka (FMI – Banque Centrale Européenne – Union Européenne) ajoutent les plans d'austérité aux plans d'austérité, la résistance des travailleurs s'affirme.

La récente grève générale de 48 heures en Grèce, l'annonce d'une grève générale au Portugal, d'une grève des transports en Grande Bretagne ... tout le confirme : pour tous les travailleurs, la dette des États n'est pas la leur et ils n'entendent pas se laisser faire !

De la même manière en France, après celui de 12 milliards, le gouvernement prépare un nouveau plan d'austérité de 5 à 7 milliards suite à l'avertissement des agences de notation !

## Souscription volontaire 2011 de l'UD FO

- ◆ 1<sup>er</sup> lot : un netbook
- ◆ 2<sup>ème</sup> lot : un appareil photo numérique
- ◆ 3<sup>ème</sup> lot : une chaîne Hi-Fi
- ◆ 4<sup>ème</sup> lot : une clé USB



Le tirage aura lieu à l'issue du bureau du 12 décembre, les résultats seront publiés dans la presse de l'UD et sur le site de l'UD : <http://www.fo49.fr>

Éditorial de Jean-Claude Mailly, FO Hebdo du 19/10/2011

## La dette n'est pas celle des travailleurs



**L**e Comité confédéral national (CCN) – parlement de FO – s'est réuni à Paris les 13 et 14 octobre 2011.

La situation économique et sociale a été passée au crible et le CCN a adopté, à l'unanimité, une résolution centrée sur les questions d'actualité et définissant le comportement de la Confédération pour les mois à venir.

Plus courte que d'habitude, cette résolution rappelle que la crise est une crise du système capitaliste appelant de nouvelles règles internationales, une réorientation importante des modalités de la construction européenne et des décisions tout aussi importantes au niveau national.

La dette n'étant pas celle des travailleurs, le CCN affiche sa détermination à combattre toute austérité, de droite, de gauche ou syndicale.

Il confirme également que si un référendum était décidé sur la mise en place d'une « règle d'or », Force Ouvrière appellerait à voter non.

Dans cette même logique, le CCN souligne la nécessité de préserver et renforcer le service public républicain et son combat contre la RGPP et la loi HPST.

Nos revendications en matière de salaires et d'emploi sont affichées, ainsi qu'en matière de protection sociale collective. Enfin, rappelant les conditions indispensables à l'efficacité de l'unité d'action, les agressions et menaces qui pèsent sur les conquêtes sociales, le CCN a donné mandat à la Commission exécutive et au Bureau confédéral afin de prendre toutes les initiatives qu'imposerait la situation, y compris le recours à la grève.

Lisez, faites lire et diffusez cette résolution, elle est la marque d'une organisation syndicale unie, déterminée, libre et indépendante.

Comité Confédéral National de la cgt FORCE OUVRIERE

PARIS, les 13 et 14 octobre 2011

### Extraits de la Résolution

**R**éuni les 13 et 14 octobre 2011 à Paris, le CCN de la cgt FORCE OUVRIERE réaffirme son profond attachement à la liberté et à l'indépendance syndicale qui sont à la base de toute action revendicative dans la négociation comme dans l'action.

Le CCN s'inscrit dans l'ensemble des revendications des résolutions du XXIIème Congrès confédéral de Montpellier (14 au 18 février 2011) qu'il reprend et défend.

**Combattre l'austérité, la dette n'est pas celle des travailleurs**

...

La crise en cours du capitalisme et la

folie des marchés financiers montrent **qu'il faut changer de modèle. Les États doivent s'émanciper des marchés. Le CCN s'oppose à l'austérité, récemment accentuée par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances pour 2012. En plus d'être économiquement dangereux, réduire à nouveau les dépenses publiques et sociales serait lourd de conséquences pour les travailleurs et pour la République. Le CCN combat toute austérité, qu'elle soit de droite, de gauche ou syndicale.**

Le CCN dénonce la logique qui vise à sacrifier les dépenses les plus essentielles pour réduire un endettement public dont les salariés ne sont nullement responsables. Il s'oppose au projet de « règle d'or » qui veut inscrire dans la

Constitution une obligation de retour ou de maintien à un équilibre des finances publiques. Si un référendum était organisé à ce sujet, la cgt FORCE OUVRIERE appellerait à voter contre cette règle, notamment attentatoire à la liberté de négociation.

...

**Emploi et salaires : des revendications prioritaires**

Le CCN réaffirme que la consommation des ménages est la clef de la croissance pour relancer la création d'emplois en CDI.

L'augmentation du pouvoir d'achat reste

(Suite page 4)



(Suite de la page 3)

non seulement une nécessité sociale et économique mais elle constitue la revendication majeure pour tous les travailleurs face aux plans d'austérité.

Aussi, le CCN revendique une augmentation générale des salaires, de la valeur du point d'indice dans la fonction publique, des pensions et des minima sociaux. Cela doit se traduire notamment par :

- amener le SMIC à 80% du salaire médian (soit actuellement 1350 euros/mois net) et instaurer une obligation de négociations des minima salariaux des branches à chaque revalorisation ;
- revaloriser la prime transport à 400 euros par an, généralisée à tous les salariés qui utilisent leur véhicule pour aller au travail ;
- la généralisation de l'équivalent d'un 13ème mois de salaire pour tous ;
- la hausse de la valeur du point d'indice (5% dès 2011) et par 44 points supplémentaires pour tous afin de rattraper (en partie) la perte de 10% du pouvoir d'achat enregistrée depuis 2000 dans la fonction publique ;
- la revalorisation des grilles indiciaires dans le public pour les catégories C, B et A et porter le minimum de rémunération à 120% du SMIC ;
- l'arrêt du gel des rémunérations pour tous les agents de l'Etat ;
- la réduction de l'écart important qui existe entre les pensions et les salaires en exigeant un minimum de pension égal au SMIC.

...

Face à la persistance d'un chômage de

masse et alors que le chômage des seniors et de longue durée ne cesse d'augmenter, le CCN estime inacceptable la suppression de 1 800 postes à Pôle Emploi pour 2011. Il revendique, à l'inverse, une augmentation de ses effectifs afin d'améliorer l'accompagnement, le retour à l'emploi et les délais d'indemnisation de tous les demandeurs d'emploi.

Pour des milliers de chômeurs âgés qui sont touchés par la contre-réforme des retraites, dont certains seront sans ressources, le CCN revendique le rétablissement définitif et intégral de l'AER (Allocation Équivalent Retraite). Il revendique également le maintien de la DRE (Dispense de Recherche d'Emploi) qui doit prendre fin au 1er janvier 2012.

Le CCN estime indispensable compte tenu notamment de la situation de l'emploi le rétablissement des systèmes de préretraite.

### **Défendre le service public, défendre la République : arrêt de la RGPP**

Le CCN réaffirme son attachement à la conception républicaine du service public et au statut général de la fonction publique. Il s'oppose à tout transfert de mission du service public vers des opérateurs privés. Il réaffirme son exigence d'abandon de la loi dite de rénovation du dialogue social dans la fonction publique issue des accords de Bercy.

Le CCN exige l'arrêt des suppressions de postes dans les trois versants de la fonction publique. A l'inverse, il exige leur restitution et les recrutements statutaires nécessaires à l'exercice des missions publiques.

Le CCN condamne la loi portant la réforme des collectivités territoriales, deuxième

me volet de la RGPP, qui conduit au transfert et à la mutualisation de services dans des intercommunalités contraintes. Le CCN condamne toutes mobilités forcées induites par cette réforme.

...

### **Liberté syndicale : abrogation des lois dites de représentativité**

Le CCN réaffirme sa condamnation des lois dites de représentativité (du 20 août 2008, du 5 juillet 2010, du 15 octobre 2010) issues de la position commune CGT, CFDT, MEDEF et CGPME qui constituent une atteinte à la liberté syndicale et de négociation, ainsi qu'à la hiérarchie des normes, piliers de notre édifice républicain en matière sociale. Le CCN revendique donc l'abrogation de ces lois.

...

Il revendique le rétablissement de la libre désignation des délégués syndicaux par les organisations syndicales, et de la liberté de négocier, de contracter et de revendiquer. Il s'oppose à toute remise en cause des conventions collectives nationales, départementales et locales, du principe de faveur et condamne les accords dérogatoires facteurs de dumping social et d'individualisation du contrat de travail.

### **Protection sociale : Santé et Retraites**

Le CCN condamne le relèvement de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances « solidaires et responsables » de 3,5% à 7%. Ce doublement va se traduire par de moindres remboursements et des hausses de cotisations

pour les assurés sociaux pénalisant ainsi les salariés et les retraités. En augmentant le coût de la complémentaire, le gouvernement condamne les adhérents à une alternative désastreuse : renoncer à des soins ou payer une cotisation plus élevée.

...

Le CCN dénonce le PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale) et l'ONDAM (objectif national de dépenses d'assurance maladie) qui est très largement marqué par la politique d'austérité du gouvernement.

...

Le CCN dénonce les projets régionaux de santé (PRS) et les schémas régionaux d'organisation des soins (SROS) qui restructurent l'offre sanitaire sociale et médico-sociale qui remet en cause l'accès aux soins et aux différentes prises en charge, conduisant parallèlement à des suppressions d'emploi. Le CCN appelle à voter contre les projets régionaux de santé qui mettent en œuvre la loi HPST et la RGPP.

...



Le CCN de la cgt FORCE OUVRIERE rappelle que l'action commune doit se constituer sur des bases claires qui nécessitent des revendications précises et des modalités d'action déterminées, y compris la grève interprofessionnelle. Par conséquent, le CCN rejette toute forme « d'intersyndicale permanente » qui porte atteinte au pluralisme syndical, fondement de la démocratie. Pour le CCN, seule l'expression, libre, indépendante et déterminée du rapport de force est à même de faire aboutir les revendications légitimes des travailleurs.

Le CCN rappelle qu'en 2010, consciente que les seules manifestations ne permettaient pas de faire échec à la contre-réforme des retraites, la cgt FORCE OUVRIERE avait proposé d'appeler à une journée de grève « franche » avec assemblée générale dans les entreprises pour décider de la suite de l'action.

Le CCN considère que compte tenu de l'ampleur des agressions et des menaces qui pèsent contre les conquêtes sociales, le recours à la grève demeure d'actualité. C'est pourquoi, le CCN donne mandat au bureau confédéral et la CE confédérale afin de prendre toutes initiatives qu'imposerait la situation.

...

Alors que la campagne pour les élections présidentielles démarre, le CCN confirme que la cgt FORCE OUVRIERE ne donnera aucune consigne de vote directe ou indirecte sans pour autant taire ses revendications. Représentant les travailleurs, la cgt FORCE OUVRIERE est un syndicat, non un parti !

C'est pourquoi le CCN appelle les salariés, actifs, retraités et chômeurs, à rejoindre le syndicalisme libre et indépendant que perpétue et représente la cgt-FORCE OUVRIERE.

Votée à l'unanimité

Paris, le 14 octobre 2011

## En direct des syndicats

### Métaux

#### L'assemblée annuelle de l'USM s'est tenue le 18 octobre



La tribune de l'AG de l'USM

**A**près avoir établi un bilan de la désindustrialisation, l'AG de l'USM a constaté que dans le département, la métallurgie a perdu 3000 emplois depuis 2008.

Aussi, l'USM FO 49 revendique une véritable politique pour le développement de l'industrie, notamment basée sur la création d'une banque nationale pour l'industrie, le lancement de grands projets publics, l'arrêt des délocalisations, ... l'autorisation de la prise de contrôle par l'État des entreprises quand

la situation l'exige, sans indemnité, ni rachat pour sauver l'emploi.

L'AG a réaffirmé que pour l'USM FO 49, la consommation des ménages est la clef de la croissance pour

relancer la création d'emplois en CDI. Aussi l'augmentation du pouvoir d'achat constitue la revendication majeure pour tous les travailleurs face aux plans d'austérité.

L'USM FO 49 exige l'abrogation de la loi du 9 novembre 2010 dans la perspective du retour à la retraite à 60 ans à taux plein.

Les manifestations à répétition ne permettent pas de faire échec aux attaques subies par les salariés. Par conséquent, l'USM FO 49 considère que compte tenu de l'ampleur

des agressions et des menaces qui pèsent contre les conquêtes sociales, le recours à la grève demeure d'actualité.

L'AG a constaté que ses sections syndicales ont obtenu de bons résultats électoraux, que de nouvelles implantations ont été créées, d'autres ont été renforcées. L'AG appelle à poursuivre ce travail d'implantation dans de nouvelles entreprises et de développement des sections actuelles.

#### Bureau de l'USM :

Secrétaire : Christian MEROT (Bull Patton) ;  
Secrétaire adjoint : Bernard BARBIER (Saumur) ;  
Trésorier : Denis TOURAULT (Comeca) ;  
Trésorier adjoint : Julien PREUVOST (Rivard) ;  
Archiviste : Michel MONIER (Thermal Céramique)

Membres du bureau : Brigitte BERNARD (Thermal Céramique) ;  
Benoît BOYEAU (Sogal) ;  
Laurence DELAHAYE (Sogal Fabrication) ;  
Hugues DUMONT (AAMIPI) ;  
Willy DUVAL (Valéo Vision) ;  
Bruno FOIN (LGC)

## En direct des syndicats

### Dépendance : L'Union Départementale des Retraités FORCE OUVRIERE s'adresse publiquement aux députés et sénateurs de Maine et Loire



Aux Députés et Sénateurs de  
Maine et Loire

Angers le 19 octobre 2011

Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur,

Alors qu'il était prévu que le Parlement, après quatre années de discussions, adopte un ou plusieurs textes sur la question de la dépendance à la rentrée, le Premier ministre vient d'annoncer que le dossier était, une fois de plus, reporté.

L'Union Départementale des Retraités Force Ouvrière du Maine et Loire tient à vous exprimer son indignation. L'aide à l'autonomie des personnes dépendantes est une des ses principales préoccupations et elle souhaite vous faire part de ses positions.

Les personnes en situation de dépendance et leur entourage sont inquiets. Cette inquiétude tient principalement à une prise en charge insuffisante du risque de perte d'autonomie et, dans bien des cas, à un manque de place dans les établissements publics d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

De nombreux rapports, des analyses d'experts, de multiples consultations se sont succédés depuis l'annonce par le gouvernement en 2007 d'une vaste réforme pour la mise en place d'un « cinquième risque ».

Cette phase de consultation a montré à quelles difficultés les personnes concer-

nées et leurs familles sont confrontés : complexité des dispositifs, éparpillement des intervenants, barrière administrative de l'âge (avant et après 60 ans), inégalités de traitement

sur le territoire et surtout montants insuffisants de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) et niveaux excessifs des restes à charge.

Les problèmes essentiels sont, selon nous, les suivants :

- le reste à charge des familles : il est trop lourd, quel que soit le mode d'hébergement. Il faut une hausse des aides et la prise en compte de toutes les dépenses,
- les critères d'attribution de l'APA : ils sont interprétés de façon différente selon les départements. La prise en charge doit être renforcée dans ses critères pour que les plans d'aide ne dépendent pas seulement des moyens du Conseil Général,
- les places en établissements (EPHAD) : elles sont insuffisantes par rapport aux demandes dans encore trop d'endroits. Par ailleurs ; le taux d'encadrement des résidents est souvent insuffisant. Il faut des salariés qualifiés et bien formés ;
- les aidants : l'entourage des personnes dépendantes supporte une charge de travail trop lourde dans beaucoup de situation. Le développement de structures de répit et l'aménagement des horaires de travail sont des nécessités.

L'UDR Force Ouvrière du Maine et Loire considère qu'une réforme pérenne, basée sur les principes de solidarité et d'égalité, passe par la mise en place d'un cinquième risque au sein de la Sé-

curité Sociale, dont la gestion serait confiée à l'assurance maladie, dans le cadre d'une mission dévolue à la CNSA.

La question du financement est bien sûr essentielle. L'UDR Force Ouvrière récus toute forme d'assurance privée obligatoire par capitalisation.

Elle considère que la récupération sur succession aurait un effet dissuasif désastreux sur les familles. De même, tout financement ne pesant que sur une partie de la population violerait le principe d'universalité du droit à l'autonomie.

C'est pourquoi l'UDR Force Ouvrière est hostile à une hausse de la CSG retraités de 6,6% à 7,5% qui préleverait 1,7 milliards sur les retraites et à l'instauration d'une nouvelle « journée solidarité » qui reposerait uniquement sur les salariés.

L'UDR Force Ouvrière du Maine et Loire considère que le financement par la cotisation maladie est la seule solution équitable : elle est assise sur toute la population : actifs et retraités du privé comme du public, salariés et employeurs, régime général et agricole, commerçants, artisans. Cela s'accompagnerait d'un prélèvement sur les revenus non-salariaux pour participer à la solidarité nationale.

Dans une société dont l'espérance de vie augmente, il faut avoir l'espoir et pour cela l'assurance de garder sa dignité et sa place dans la société, sans risque d'être une gêne pour sa famille et son entourage.

L'UDR Force Ouvrière du Maine et Loire souhaite connaître votre position et vos intentions sur ce dossier sensible.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de nos sentiments distingués.

**Le secrétaire de l'UDR**  
CGT Force Ouvrière  
Bernard YVIN

## En direct des syndicats

### Commerce alimentaire :

## FO à l'initiative contre l'ouverture des grandes surfaces le dimanche : Plus de 400 salariés des grandes surfaces se prononcent pour l'interdiction de l'ouverture le dimanche

**S**uite à la décision d'ouverture le dimanche matin du Leclerc de St Jean de Linières, les syndicats de l'alimentation et du commerce, avec l'Union Départementale, ont immédiatement pris l'initiative.

Rappelant la revendication FO de la fermeture des grandes surfaces le dimanche, nous demandons, dès le 7 septembre, au Président d'Angers Loire Métropole, de réunir les différentes parties pour la recherche d'un accord en ce sens.

Cette collectivité s'est d'ailleurs prononcée dès le début pour le respect du repos dominical et a récemment adopté un vœu pour que le préfet prenne un arrêté de fermeture pour les magasins supérieurs à 400 m<sup>2</sup>, sur la zone d'Angers.

Dans le même temps, les syndicats prenaient l'initiative de faire signer une pétition FO dans les grandes surfaces an-

gevines auprès des salariés concernés.

Cette pétition a rencontré un vif succès : plus de 400 signatures en quelques jours sur les deux Carrefour, Leclerc, Géant la Roseraie.

Ainsi, Force Ouvrière a clairement et publiquement posé la revendication, en rassemblant les salariés.

C'est dans ce cadre, que le préfet de Maine et Loire a invité les cinq syndicats de salariés (FO – CGT – CFDT – CFTC – CFE CGC), le 20 octobre, pour annoncer que, dans l'hypothèse d'un accord

de fermeture des magasins le dimanche avec les employeurs (Médéf – CGPME – UPA – Chambre de Commerce et Chambre des Métiers), il prendrait un arrêté d'extension pour la zone couvrant Angers Loire Métropole.

Le préfet invite à nouveau les organisations syndicales de salariés et employeurs à une réunion de travail le 7 novembre.

La délégation Force Ouvrière y défendra les intérêts des salariés des grandes surfaces !



## Résultats d'élections professionnelles



### SCANIA Angers (Metallurgie)

Comité d'entreprise	Suf.	%
Valablement exprimés	372	
<b>FO</b>	<b>45</b>	<b>12,1%</b> (*)
CFDT	156	41,9%
CGT	96	25,8%
CFTC	75	20,2%

(\*) 15,1% du premier collège

### Maison Départementale des Handicapés (MDPH49)

Commission de Concertation	Suf.	%
Inscrits	60	
Valablement exprimés	43	
<b>FO</b>	<b>43</b>	<b>100,0%</b>

### FIDUCIAL (Angers)

Elections à l'UES au plan national	Suf.	%
Valablement exprimés	3014	
<b>FO</b>	<b>567</b>	<b>18,8%</b>
CFDT	1433	47,5%
CGC	416	13,8%
CFTC	598	19,8%

FO obtient 2 sièges de titulaires et 2 de suppléants

### SOGAL Direction Supports

Délégués du personnel	Suf.	%
<b>FO</b>	<b>34</b>	

## Élections professionnelles dans la fonction publique

Les résultats des élections dans la fonction publique montrent une nette progression de Force Ouvrière dans pratiquement tous les secteurs.

Le 20 octobre, des élections professionnelles concernant les salariés de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Hospitalière et de La Poste se sont tenues.

Ce sont les premières depuis les « accords de Bercy », traduction dans la fonction publique de la loi du 20 août sur la représentativité syndicale.

Ces élections ont marqué une nette progression de Force Ouvrière.

Avec la « Position commune » CGT-CFDT-

MEDEF, qui a débouché sur la loi du 20 août 2008 puis sur les « Accords de Bercy », que seules FO et CFTC n'ont pas signés, le gouvernement, la CGT et la CFDT espéraient pouvoir institutionnaliser un « syndicalisme rassemblé » qui organise une « contestation raisonnable » (Fillon) et accompagne les plans d'austérité en reconnaissant « la nécessaire réduction des déficits publics » (déclaration de « l'intersyndicale » du 18 août).

Ces élections marquent l'échec de l'opération.

En votant Force Ouvrière, les salariés de la fonction publique apportent leur soutien à notre combat pour préserver l'indépendance syndicale face à une « intersyndicale » institutionnalisée.

Nous publions ci-après un certain nombre des résultats significatifs, qui, en montrant le caractère homogène de cette progression, indiquent clairement qu'elle n'est pas acci-

### Communiqué de l'Union Départementale du lundi 24 octobre

#### FONCTION PUBLIQUE : FO PROGRESSE PARTOUT !

Les récentes élections professionnelles dans la Fonction Publique de l'État et de la Fonction Publique Hospitalière viennent confirmer une confiance accrue pour Force Ouvrière.

Au plan national :

Pour l'Enseignement Public, FO gagne près de 3 % et devient la 3ème organisation de l'Éducation Nationale mais surtout, la 1ère organisation confédérée,

- A la Poste, FO progresse de 1,6 %, et devient également la 3ème organisation devant la CFDT,
- Dans la Santé Publique, la progression de FO dans tous les types d'établissements (CHU –Centres Hospitaliers – Maisons de Retraite...) devrait conduire à la 2ème place.

Au plan local :

Cette reconnaissance des personnels dans les revendications et positions de FO se traduit et également dans l'ensemble des administrations et établissements :

- Pour l'Enseignement Public, dans le Maine et Loire, avec 406 voix (13,16 %) et un siège, FO est la 3ème organisation devant CFDT/SUD/CGT...
- A la Poste, FO gagne près de 2 % au courrier ainsi que pour les bureaux de postes,
- Dans les Finances, FO devient la 2ème organisation, en dépassant la CGT, avec 21,35 % des suffrages,

- Dans la Santé Publique, FO gagnerait plus de 1 % en confortant sa 2ème place.
- A l'Université, FO, seule organisation confédérée, recueille 22,3 % des voix ainsi que 2 sièges,
- Au C.R.O.U.S., pour la 1ère fois, FO a un siège avec 12,7 % des voix.

C'est aujourd'hui un fait : le refus de la R.G.P.P., de la loi H.P.S.T. dans les hôpitaux, mais également des accords de Bercy, sont largement légitimés par ce vote.

L'attachement des agents à leurs droits statutaires, aux emplois, au salaire, s'est exprimé par une confiance renforcée pour Force Ouvrière.

Alors que l'objectif gouvernemental était clairement affiché pour redessiner le paysage syndical dans la Fonction Publique, en sélectionnant les organisations s'inscrivant dans le dialogue social pour la mise en œuvre des contre-réformes, les scrutins d'octobre confortent l'orientation d'indépendance de Force Ouvrière et son action revendicative libre et responsable.

L'Union Départementale FO de MAINE ET LOIRE remercie les fonctionnaires et agents publics pour ce vote et les appelle à renforcer les syndicats Force Ouvrière par leur adhésion.

Angers, le 24/10/2011



## Université

### Comité Technique des titulaires

	Suf.	%	Elus
Valablement exprimés	511		
<b>FO</b>	<b>114</b>	<b>22,3%</b>	<b>2</b>
FSU	163	31,9%	3
UNSA	234	45,8%	5

S'agissant du Comité Technique des Contractuels, FO est le seul syndicat à disposer d'un siège dans chacune des trois catégories

## CROUS (académie de Nantes)

### Comité Technique

	Suf.	%	Elus
Valablement exprimés	552		
<b>FO</b>	<b>70</b>	<b>12,7%</b>	<b>1</b>
FSU	235	42,6%	4
CGT	141	25,5%	2
SUD	106	19,2%	1

## Éducation Nationale

Avec une progression, au plan départemental, de près de 4 %, FO est la 3ème organisation syndicale du secteur, et la première organisation syndicale confédérée.

### Comité Technique Académique

	Suf.	%	Elus
Valablement exprimés	14481		
<b>FO</b>	<b>1574</b>	<b>10,9%</b>	<b>1</b> +2%
FSU	5686	39,3%	5
CGT	765	5,3%	0
SUD	995	6,9%	0
CFDT	1877	13,0%	1
UNSA	3154	21,8%	3
Union Ecole Républicaine	430	3,0%	0

### Comité Technique de Maine et Loire

	Suf.	%	Elus
Valablement exprimés	3085		
<b>FO</b>	<b>406</b>	<b>13,2%</b>	<b>1</b>
FSU	1344	43,6%	5
CGT	101	3,3%	0
SUD	396	12,8%	1
CFDT	232	7,5%	1
UNSA	525	17,0%	2
Union Ecole Républicaine	81	2,6%	0

## Personnels civils de la Défense

Votes au Comité Technique  
Ministériel des établissements du  
Maine et Loire

	Suf.	%
Valablement exprimés	600	
<b>FO</b>	<b>125</b>	<b>20,8%</b>
CFDT	206	34,3%
CGT	129	21,5%
CFTC	20	3,3%
UNSA	120	20,0%

## Finances Publiques

### Comité Technique Local

	Suf.	%
Valablement exprimés	946	
<b>FO</b>	<b>202</b>	<b>21,4%</b>
CGT	190	20,1%
CFDT	358	37,8%
UNSA/CGC	142	15,0%
CFTC	54	5,7%

Après la fusion Impôts-Trésor qui avait placé FO derrière la CGT, la progression de FO nous place désormais en 2° position

## La Poste

Service du Courrier

FO progresse de 1,95 % et obtient 1 siège

### DOTC Anjou-Maine

	Suf.	%
Valablement exprimés	2714	
<b>FO</b>	<b>396</b>	<b>14,6%</b>
SUD	312	11,5%
CGT	1287	47,4%
CGC/UNSA	264	9,7%
CFDT	455	16,8%

Bureaux de Postes

FO progresse de 1,88 % et obtient 2 sièges

### DTELP Maine Anjou

	Suf.	%
Valablement exprimés	1006	
<b>FO</b>	<b>195</b>	<b>19,4%</b>
SUD	104	10,3%
CGT	328	32,6%
CGC/UNSA	63	6,3%
CFDT	316	31,4%

## Santé Publique

La représentativité départementale repose désormais sur le cumul des listes présentées au Comités Techniques de chaque établissement (plus de 50 dans le département de Maine et Loire. Cette nouvelle représentativité est comparée à celle issue des dernières élections aux CAP Départementales

### Représentativité départementale

	Suf.	%	
Valablement exprimés	5932		
<b>FO</b>	<b>1374</b>	<b>23,2%</b>	+4,05%
CGT	984	16,6%	+1,04%
CFDT	2650	44,7%	+1,3%
SUD	633	10,7%	-1%
CFTC	291	4,9%	-4,68%

### CHU Angers

Comité Technique  
d'Établissement

	Suf.	%	Elus
Valablement exprimés	1520		
<b>FO</b>	<b>157</b>	<b>10,3%</b>	<b>1</b>
CGT	311	20,5%	4
SUD	322	21,2%	4
CGC	39	2,6%	
CFTC	220	14,5%	2
CFDT	471	31,0%	7

FO progresse de 1,1 %

### Hôpital Local de Chalonnes

	Suf.	%
Valablement exprimés	130	
<b>FO</b>	<b>94</b>	<b>72,3%</b>
CGT	36	27,7%

### CHS-Ste Gemmes (CESAME)

Comité Technique  
d'Établissement

	Suf.	%	Elus
Valablement exprimés	688		
<b>FO</b>	<b>308</b>	<b>44,8%</b>	<b>6</b>
CGT	380	55,2%	6

Force Ouvrière progresse de 7 % et la CFDT a disparu ! Sur l'ensemble des votes, FO progresse également de 5,6 % aux CAP locales et de 5,2 % aux CAP départementales.

### CH Saumur

Comité Technique  
d'Établissement

	Suf.	%	Elus
Valablement exprimés	416		
<b>FO</b>	<b>123</b>	<b>29,6%</b>	<b>3</b>
CGT	20	4,8%	
CFDT	158	38,0%	5
SUD	99	23,8%	2
CFTC	16	3,8%	

### Hôpital Local de Pouancé

	Suf.	%
Valablement exprimés	152	
<b>FO</b>	<b>73</b>	<b>48,0%</b>
CFDT	79	52,0%

### Hôpital Local de Candé

	Suf.	%
Valablement exprimés	94	
<b>FO</b>	<b>92</b>	<b>98%</b>

Communiqué du Groupement départemental du Maine et Loire de la Fédération des Personnels des services publics et de santé

## Élections dans la Fonction Publique Hospitalière : Force Ouvrière progresse

Le 20 octobre se sont tenues les élections dans les 50 établissements de la FPH du département, cette élection détermine désormais la représentativité des organisations syndicales au Comité Technique d'établissement (CTE) de chaque établissement mais également au plan départemental et national.

Au total 13303 agents pouvaient se prononcer, 6348 ont voté c'est-à-dire 47.71% de taux de participation (6102 suffrages exprimés).

Au total FO obtient 1374 voix soit 22.52 % des suffrages exprimés, ce qui lui permet de conforter sa 2ème place dans le département. Lors de ces élections Force Ouvrière présentait sa candidature dans 31 établissements.

Si l'on compare ces résultats avec les Commissions Paritaires Départementales de 2007, qui donnaient à l'époque la représentativité des organisations syndicales, FO progresse de 4.05%.

Ce résultat conforte le travail réalisé dans la plupart des établissements du département.

Quelques résultats pour exemple :

FO obtient dans les CTE en pourcentage des suffrages exprimés

- Au Centre Hospitalier de Ste Gemmes/Loire 44.76 % - Chalonnes 72% - St Exupéry 28.57 % - CHU 10.26 %
- Maulévrier 100% - Saumur 29.56% - Candé 100% - Résidences du val d'Oudon 56.41% - Pouancé 48.02 % -
- E.S.P.A.C.E.S. 31.95 % - Montreuil Bellay 100% - St Mathurin 39.62 % - Jallais 100%

De plus, lors de cette élection, le scrutin sur sigle a fait son apparition dans les établissements de moins de 50 agents, dans ces 19 établissements. Force Ouvrière arrive largement en tête en terme de voix. C'est le résultat de notre présence régulière depuis des années dans tous ces petits établissements.

Pour le Groupement départemental FO ces résultats constituent la démonstration que notre indépendance d'analyse et d'action est RECONNUE par les salariés de la santé, ce qui constitue un encouragement à poursuivre l'action revendicative et le regroupement des salariés des établissements publics de santé et médico-sociaux.

Le 25/10/2011

## 6 octobre 2011 : Conférence de presse de l'Union Départementale et de ses syndicats de la Fonction Publique :



## Présentation à la presse du « Livre Noir de la RGPP »



**L**e 6 octobre, l'Union Départementale FO présentait à la presse le « Livre Noir de la RGPP », édité par la confédération. En 134 pages, celui-ci décrit les conséquences **dramatiques qu'ont eu les politiques successives de réduction des moyens dans la Fonction Publique, qu'elles s'appellent Révision Générale des Politiques Publiques, loi Hôpital Patient Santé Territoire, réforme territoriale ou changement de statut, comme à la Poste.**

Avec le secrétaire de l'UD Daniel Juret, Louis Landais pour La Poste, Jean-Jacques Péaud pour les hospitaliers, Michel Gillard pour la Direction Générale des Finances Publiques, Didier Brémaud pour l'enseignement, et Christian Huillery pour l'Équipement, ont accueilli les journalistes, et dressé le bilan de l'application de la RGPP, notamment dans le département.

Daniel Juret introduit en dressant un constat **accablant. Les suppressions massives d'emplois publics, les externalisations ou privatisation de missions amènent pour les citoyens une rupture de leurs droits.**

Le portrait dressé par les syndicalistes en Maine et Loire n'est pas moins noir.

### Dans l'enseignement

Dans l'enseignement primaire où 15 postes ont été « rendus » à la rentrée 2011, les conditions d'études se dégradent et arrivent au point de rupture.

Ainsi, de plus en plus d'écoles se retrouvent à 26 élèves voire plus par classe en moyenne. Comme par exemple l'école Georges

Sand d'Écouflant, qui, avec 104 élèves pour 4 classes : (26 de moyenne), voit ceux-ci « distribués » dans des classes à niveaux multiples dont une qui regroupe les enfants de grande section et du CP compte 29 élèves ! Les classes de plus de 30 élèves en maternelle ne sont pas rares.

Dans le secondaire, les conditions sont aussi difficiles : la réforme des lycées impose, en particulier en seconde, des systèmes de « multi-option » induisant pour les élèves des emplois du temps « gruyère », comportant de nombreux trous sur des plages horaires s'étendant systématiquement entre 8 heures et 18 heures.

### À La Poste

A la Poste, c'est la fin du principe « un facteur = une tournée ». Certaines tournées dites « sécables » sont découpées par morceaux. Pour les facteurs, ce sont des dépassements horaires non rémunérés. Pour les usagers, c'est un service mal assuré. A Segré par exemple, certains jours le courrier n'est pas distribué sur certaines tournées. Quant aux départs en retraites, un seul exemple : Toujours à Segré, 4 départs en retraite n'ont pas été remplacés.

### Aux Finances Publiques

En 2011, 21 emplois ont été supprimés à la Direction Générale des Finances Publiques de Maine-et-Loire. Aujourd'hui il n'est pas rare, faute d'effectifs suffisants, que certains centres des finances publiques soient fermés une, voire deux demi-journées par semaine pour permettre aux agents d'effectuer leurs missions dans de meilleures conditions.

Cette politique de suppressions d'emplois se poursuit : Après la suppression du site de Feneu (où les usagers sont obligés de se déplacer aux Ponts de Cé !) ce qui est à l'ordre du jour, c'est la fusion des sites de Saint Florent le Vieil, de Montrevault et de Champtoceaux.

### Dans la Santé

Dans les établissements de soin, il faut aussi calculer au plus juste. Ce sont les congés de maladie qui sont de moins en moins remplacés les agents qui sont rappelés sur leurs repos ou sur les congés. Comment assurer une qualité de soins, le plus souvent auprès des personnes âgées dans ces conditions. ?

Récemment, la nouvelle maternité a été inaugurée. Mais il faut savoir que les mères sont de plus en plus souvent contraintes de rentrer chez elles deux jours seulement après la naissance de leurs enfants.

La diminution des capacités d'accueil en psychiatrie a des conséquences dramatiques : les risques de comportements violents augmentent, et la politique du « tout sécuritaire » transfère les malades mentaux vers les prisons. Les malades mentaux représentent aujourd'hui près de 30 % de la population carcérale.



Daniel Juret a conclu cette conférence de presse en réaffirmant :

« Il faut arrêter la mise en œuvre de la RGPP car ce sont tous les aspects de la vie qui sont télescopés par ce dispositif, en terme d'emplois et de services aux populations »

# Disponible



Agenda bureau : 10 €



Agenda poche : 1,50 €

## Dans l'agenda 2012 vous trouverez :

*Un Edito de Jean-Claude Mailly.*

*Toutes les coordonnées des  
Unions départementales,  
des Fédérations  
et bien d'autres adresses utiles.*

*Des infos et des images sur :*

- les publications FO
- l'AFOC
- Force Ouvrière Hebdo
- le site [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

*et :*

- un planning annuel.
- un plan de Métro en couleurs
- un atlas en couleurs

*Etc.....*

**Passez commande auprès des délégués FO**